



1 Le marais de Vittoncourt © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Fougère des marais © PASCAL HOLVECK





Marais de Vittoncourt

Superficie : 57 ha

Département : Moselle

Maître d'ouvrage : CU de Faulquemont

Opérateur : CSL



Une tourbière alcaline alimentée par un puits artésien

Le site « Marais de Vittoncourt » se trouve dans le département de la Moselle, à 25 km au sud-est de Metz et au contact de la vallée de la Nied. Le bassin versant de ce marais est occupé par des zones agricoles et forestières.

L'intérêt écologique du marais de Vittoncourt repose sur la présence de tourbières basses alcalines* à Choin (*Habitat 7230*), qui forment des mosaïques avec des cladiaies* presque mono-spécifiques* dominées par le Marisque (*Habitat prioritaire 7210*), et des prairies oligotrophes* à Jonc à tépales obtus (*Habitat 6410*). Ce complexe d'habitats de bas-marais* alcalin* est lié à la présence de sources tufeuses* d'origine artésienne* (*Habitat prioritaire 7220*), l'eau très fortement carbonatée remontant sous pression par de petites failles dans les marnes du Keuper formant le sous-sol. Les sources se caractérisent par un exhaussement* de l'ordre de 3 m par rapport au niveau du marais, cette hauteur correspondant au volume de tuf accumulé. Ces zones de sources s'étendent sur une superficie de 25 ares et cette surface pourtant modeste représente l'une des plus grandes extensions en Lorraine de cet habitat, par nature très localisé. Dans les secteurs où l'eau calcaire stagne, se développent des communautés aquatiques dominées par des algues de la classe des Characées* (*Habitat 3140*).

Le marais comprend plusieurs unités écologiques bien différenciées, résultant des conditions écologiques, mais également de l'activité humaine. Ainsi, en périphérie de la tourbière alcaline* se développent des prairies humides entretenues par une fauche régulière, ainsi que des roselières qui correspondent à des stades d'enfrichement d'anciennes prairies abandonnées. Le stade ultérieur de cette évolution est la transformation par l'apparition notamment de saules, marquant un stade pré-forestier. Enfin, sur les bords du site, on trouve une forêt alluviale* résiduelle sous la forme d'une aulnaie à hautes herbes (*Habitat prioritaire 91E0-11*). Cet habitat est particulièrement riche en champignons et en mousses.

Les zones de tourbières abritent plusieurs espèces végétales rares ou protégées comme le Liparis de Loesel, petite orchidée verte et discrète, le Marisque qui forme des tapis denses de 1,50 m de hauteur, l'Œnanthe de Lachenal, qui n'est connue que dans trois localités en Lorraine, la Fougère des marais ou encore le Choin noirâtre. Une petite libellule, l'Agrion de Mercure se reproduit et chasse dans les vasques d'eau stagnante de la tourbière, mais également au niveau des eaux courantes du ruisseau de Chanville, affluent de la Nied.

Les autres milieux, à savoir les roselières, cariçaies*, saulaies, aulnaies, prairies humides et ruisseaux représentent une mosaïque diversifiée possédant également des cortèges floristiques et faunistiques remarquables, parmi lesquels on peut citer plusieurs espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » : le Vertigo de Des Moulins, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. Malheureusement, les deux espèces de papillons n'ont pas été revues récemment dans le site. Parmi les autres espèces d'intérêt communautaire, citons la Pie-Grièche écorcheur et le Chat sauvage, qui adjoignent cette zone humide à son territoire forestier.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Marais de Vittoncourt » est installé sur les communes de Vittoncourt et de Herry. La fluctuation du débit des sources artésiennes*, l'eutrophisation* de l'eau et la colonisation forestière sont les trois principales menaces qui pèsent sur les habitats et les espèces de ce marais.

Sur les 57 ha du marais, les 30 ha correspondant à la zone humide au sens strict sont gérés par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL), par le biais d'un bail emphytéotique* signé avec la commune de Vittoncourt, propriétaire des terrains. Un contrat Natura 2000 y prévoit une fauche régulière des habitats tourbeux*, fauche qui est réalisée en régie par l'équipe du CSL ; il y est également préconisé d'arracher, ou à défaut de couper les saules pour éviter l'enfrichement.

La gestion extensive* des prairies humides est confiée à des agriculteurs locaux selon un cahier des charges précis. La fertilisation y est exclue et la fauche retardée au 15 juin. Une partie des prairies a fait l'objet d'une restauration par fauche, préalable à un entretien agricole. La gestion ainsi mise en œuvre par le CSL permet le maintien d'habitats très originaux et d'espèces végétales très localisées dans la région. Elle permet également de réunir les conditions nécessaires au maintien d'espèces fragiles présentes sur le site à ce jour, comme le Cuivré des marais, ou le retour d'espèces qui s'y trouvaient dans un passé récent : ainsi le Liparis de Loesel, même s'il n'a pas été vu sur le site depuis plusieurs années, peut avoir une dynamique d'extension très forte si les conditions sont favorables et il n'est pas interdit d'y espérer son retour prochain.

Habitats représentés dans ce site

3140 6410 7210 7220 7230 91E0

Espèces représentées dans ce site

1016 1044 1060 1065 1903

Documentation

CSL - RICHARD P. (2000 & 2007)
MULLER S. (2006)

